

# Réunion parents d'élèves Classes de Terminale

## Janvier 2023

# Le cycle terminal

## Les enjeux de la classe de terminale

1

### La réussite au baccalauréat

# Baccalauréat session 2023

- Textes de référence :

Décret n° 2021-983 du 27 juillet 2021, Arrêté du 27 juillet 2021, Note de Service du 28 juillet 2021 (BO n° 30 du 29 juillet 2021)

**Epreuves terminales = 60 % de la note de l'examen**

**Contrôle continu = 40 % de la note de l'examen**

Les matières évaluées sous forme d'épreuves terminales :

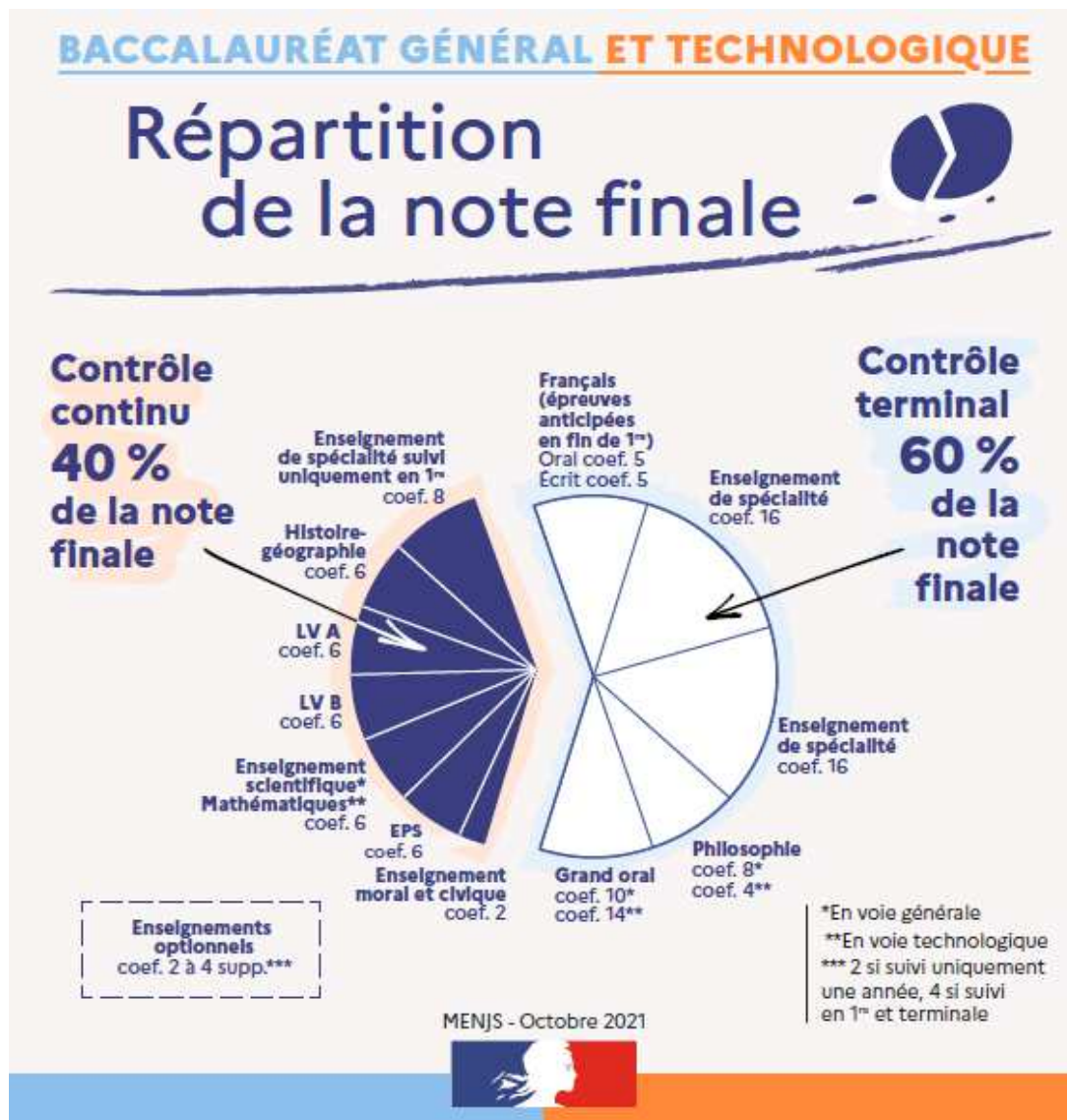
- **Le français (Epreuves anticipées en fin de première) Coef. 10**
- **La philosophie (fin de terminale) Coef. 8 Voie G / Coef. 4 Voie T**
- **Enseignement de spécialité 1 (terminale) Coef. 16**
- **Enseignement de spécialité 2 (terminale) Coef. 16**
- **Grand oral (fin de terminale) Coef. 10 Voie G / Coef. 14 Voie T**

# Baccalauréat session 2023

## Les matières évaluées uniquement sous forme de contrôle continu :

- **5 matières des enseignements communs (30 % (6 % chacune)) :**
  - ✓ **Histoire-géographie (3 % moyenne 1<sup>ère</sup> + 3 % moyenne Tle)**
  - ✓ **Enseignement scientifique (voie G) ou mathématiques (voie T)**
  - ✓ **Lv A (3 % + 3 %)**
  - ✓ **Lv B (3 % + 3 %)**
  - ✓ **EPS (la note du bac provient du CCF de la classe de Tle)**
  
- **L'EMC compte pour 2 %**
  
- **L'enseignement de spécialité suivi uniquement en première (moyenne de première = 8 %)**

# Baccalauréat session 2023 : Coefficients





# Tableau des coefficients

## Annexe – Tableau des coefficients

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales						
Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1	16		16	16		16
Enseignement de spécialité 2	16		16	16		16
Grand oral	10		10	14		14
			<b>60</b>			<b>60</b>
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 <sup>re</sup>	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6	6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			<b>40</b>			<b>40</b>

# Coefficients des options

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Option 1	2	2	4	2	2	4
Option 2		2	2	2	2	4
LCA Latin	2	2	4			
LCA Grec	2	2	4			
Tous enseignements optionnels	6	8	14	4	4	8

# Organisation du contrôle continu

- **Les notes du contrôle continu ne donnant pas lieu à une épreuve terminale ont valeur certificative pour l'examen**
- **Cela implique la définition d'un projet d'évaluation par établissement, à l'issue d'une réflexion menée par les enseignants, en référence à un guide national (cadre, principes communs, modalités d'évaluation, critères, harmonisation, devoirs communs, ...)**





# Absentéisme et épreuves ponctuelles de remplacement

- **Pluralité de notes nécessaires pour constituer une moyenne représentative pour l'examen**
- **Obligation d'assiduité pour les élèves, et de se soumettre aux évaluations**
- **En cas d'absence à une évaluation pouvant remettre en cause la représentativité de la moyenne, nouvelle évaluation organisée**
- **En cas de nombre de notes trop faible, élève convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement. La note à cette évaluation remplace la moyenne du contrôle continu de l'élève.**

# Le calendrier

- **Epreuves écrites de spécialités :**  
Lundi 20 et mardi 21 mars
- **Epreuves orales ou pratiques de spécialités :**
  - ✓ **LLCE : du 22 au 28 mars**
  - ✓ **Arts plastiques, Musique, HDA : du 3 au 5 avril**
- **Epreuves expérimentales SVT et PC :**  
Entre le 28 et le 31 mars
- **Section européenne :**  
*Epreuve spécifique DNL entre le 2 et le 5 mai*
- **Section binationale ABIBAC :**  
*Langue et littérature le 31 mai / Hist-géo le 1<sup>er</sup> juin*

# Le calendrier -2-

- **Epreuve écrite de philosophie :**  
**Mercredi 14 juin**
- **Grand Oral :**  
**Entre le 19 et le 30 juin**
- **Résultats du premier groupe :**  
**Mardi 4 juillet**
- **Oraux du second groupe (rattrapage) :**  
**Entre le 5 et le 7 juillet**

## **Les épreuves de rattrapage :**

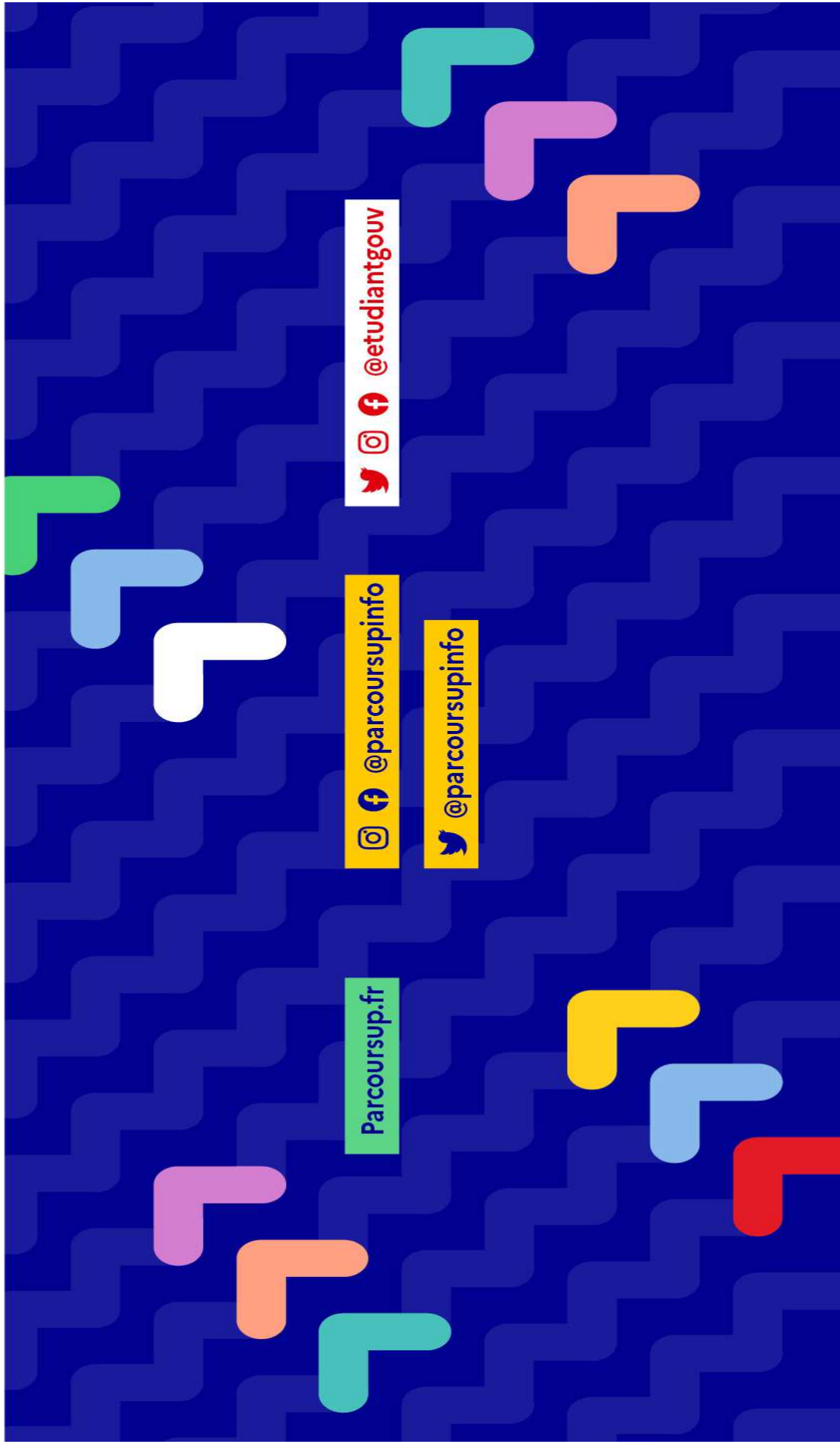
Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

# Le cycle terminal

## Les enjeux de la classe de terminale

2

### Le projet d'orientation



Parcoursup.fr

  @parcoursupinfo

 @parcoursupinfo

   @etudiantgouv



# Le calendrier 2023 en 3 étapes

**Début Nov. 2022 > Janvier 2023**  
Je m'informe  
et découvre les formations

1

**18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023**  
Je m'inscris pour formuler mes vœux  
Jusqu'au 6 Avril 2023  
Je finalise mon dossier

2

**1er Juin 2023 > 13 Juillet 2023**  
Je reçois les réponses  
des formations et je décide

3

Début  
Nov. 2022

Déc.

Janv. 2023

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Jeudi 9 Mars 2023 :  
Dernier jour pour formuler  
mes vœux

## Les formations disponibles

**Parmi les 21 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation :**

**Des formations non sélectives** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)

**Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie ), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...

**Des formations en apprentissage**

**Des informations utiles à consulter sur chaque fiche formation** : les critères et leur importance, le statut de l'établissement (public/privé), la nature de la formation (sélective /non sélective), les admis dans la formation en N-I, les frais de scolarité, les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études...

## Des outils pour préparer votre projet d'orientation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

onisep  
**TERMINALES**  
2022/2023

5 étapes pour mon parcours vers l'enseignement supérieur

ÉTAPE 1 J'explore les possibles  
10 conseils pour s'orienter  
Que faire après le bac ?  
Info filières

ÉTAPE 2 Je découvre les formations et les parcours

ÉTAPE 3 J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix

ÉTAPE 4 Je souhaite en parler

ÉTAPE 5 Je prépare mon entrée dans le supérieur

### Terminales2022-2023.fr :

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

parcoursup

Découvrir en vidéo comment rechercher une formation

Recherche des formations

Veuillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges"

Plus de 10 000 formations consultables dans cette zone géographique.

Types d'établissement  
Etablissements Publics  
Etablissements Privés

Apprentissage  
Formations en apprentissage  
Formations hors apprentissage

Types de formation  
BTS - BTSA

CFA-CCIV (Poitiers - 86)  
BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage  
Places 45

Lycée Jean Rostand (Mantes-la-Jolie - 78)  
BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières  
Taux d'accès 49%  
Places 15

CFA INTERPROF CH MET COM IND (Bourges - 18)  
BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage  
Places 25

### Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

# 2

## 18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023 > 6 Avril 2023 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

### TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

### DU 18 JANVIER AU 9 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

**Jeudi 9 mars 2023** : dernier jour pour formuler mes vœux.

### JEUDI 6 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



### FÉVRIER - MARS

**2<sup>e</sup> conseil de classe** : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

### AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.



À partir du 18 janvier 2023

## S'inscrire sur Parcoursup

- **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

**Important :** renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.
- **À noter pour les lycées français à l'étranger :** l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier.

**Conseil aux parents ou tuteurs légaux :** vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.



## Les principales règles à retenir

Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage

Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)

**Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité) :**  
une réponse pour chaque vœu formulé

**La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

**Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle**  
(elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)

**Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

- le projet de formation motivé
- les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- la rubrique Activités et centres d'intérêt
- la fiche Avenir renseignée par le lycée
- Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes, internationales ou bi-bac) ou votre participation aux cordées de la réussite (seulement si vous le souhaitez)

## Les éléments transmis aux formations du supérieur

- Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :
  - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu (pour les lycéens généraux et technologiques)
  - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres (ou 1<sup>er</sup> semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

**Nouveauté 2023 : vos résultats au baccalauréat mieux pris en compte**

3

## 1<sup>er</sup> Juin 2023 > 13 Juillet 2023 Je reçois les réponses des formations et je décide

### JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.  
Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.  
Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

### JEUDI 15 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.  
Jusqu'au 12 septembre, je peux formuler jusqu'à  
**10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore  
des places disponibles.



### MARDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.



Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation,  
j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

### À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUIN

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont  
pas reçu de proposition d'admission par les commissions  
d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

### JEUDI 13 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.



## 5 conseils pour aborder sereinement la procédure

- Prendre connaissance du calendrier 2023, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
- Ne pas attendre la dernière minute pour préparer son projet d'orientation : explorer le moteur de recherche des formations, consulter les fiches des formations qui vous intéressent
- Echanger au sein de votre lycée et profiter des opportunités de rencontres avec les enseignants et responsables du supérieur : salons d'orientation, Lives Parcoursup, journées portes ouvertes
- Préparer les éléments pour créer votre dossier Parcoursup à compter du 18 janvier 2023 et veiller à renseigner les coordonnées de vos représentants légaux pour qu'ils puissent suivre votre dossier
- Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, pensez à diversifier vos vœux en consultant les informations disponibles sur Parcoursup.fr et évitez de ne formuler qu'un seul vœu

# Merci pour votre attention